

Demandes de renseignements particuliers

Étude des crédits budgétaires 2026-2027

Demandes de l'Opposition officielle

Équipe – Affaires gouvernementales

Mai 2026

Demandes de renseignements particuliers – Opposition officielle

Question **01**

Détail des projets retenus et des sommes octroyées par le ministère en 2025-2026 (et prévisions pour 2026-2027) pour favoriser l'innovation dans chacun des volets suivants :

- a. la filière québécoise des carburants renouvelables ;
- b. la géothermie;
- c. éolien;
- d. l'énergie solaire ;
- e. le secteur de l'hydrogène ;
- f. les gazotechnologies ;
- g. le secteur des biomasses.

Réponse :

Référer au cahier de réponses du ministère pour cette question.

Demandes de renseignements particuliers – Opposition officielle

Question **02**

Liste des nouveaux programmes et des programmes qui ont pris fin en 2025-2026 dans le volet Énergie. Spécifier l'enveloppe annuelle de chacun.

Réponse :

Référez au cahier de réponses du ministère pour cette question.

Question 03

État de la situation des dossiers de développement hydroélectrique, éolien, solaire et de biomasse impliquant des négociations et/ou communications avec les communautés autochtones, que ce soit pour un projet en cours, ou encore un nouveau projet, préciser :

- a. L'objet des négociations/consultations ;
- b. Le nom du projet discuté ;
- c. La date des rencontres ;
- d. L'échéancier des négociations ;
- e. Le nom de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement ;
- f. Le nom de toutes les personnes présentes aux négociations avec les communautés autochtones.
- g. Les sommes dépensées afin de négocier avec les communautés.

Réponse :

Référer au cahier de réponses du ministère pour cette question.

Question 04

Faire un état de situation sur les surplus énergétiques détenus par Hydro-Québec en 2025-2026:

- a. quelle est la capacité maximale de production annuelle d'Hydro-Québec et ses partenaires ;
- b. quelle est la quantité totale d'électricité consommée par les clients d'Hydro-Québec ;
- c. quels sont les surplus énergétiques d'Hydro-Québec pour l'année en cours ;
- d. détailler la stratégie déployée par Hydro-Québec pour écouler ces surplus ;
- e. détails des dépenses (frais de rencontres, déplacements, hébergement) afin d'écouler les surplus. Ventiler par mois ;
- f. veuillez détailler toutes les ventes d'électricité survenues en cours d'année avec le nom de l'acquéreur, la durée du contrat, le prix obtenu, la quantité d'électricité vendue) ;
- g. quel est le pourcentage de la puissance installée du parc de production qui n'est pas utilisée faute de demande, pour chaque mois de l'année.

Réponse :

a. Quelle est la capacité maximale de production annuelle d'Hydro-Québec et ses partenaires ;

Le parc de production d'Hydro-Québec comprend 62 centrales hydroélectriques, des centrales thermiques et deux centrales photovoltaïques pour une puissance installée de 37 369 MW. Consultez la page 88 du [rapport annuel 2025](#).

b. Quelle est la quantité totale d'électricité consommée par les clients d'Hydro-Québec ;

Les ventes d'électricité au Québec ont atteint 184,9 TWh, en hausse de 7,7 TWh par rapport à 2024. Cette progression s'explique essentiellement par l'incidence des températures froides. Consultez la page 19 du [rapport annuel 2025](#).

c. Quels sont les surplus énergétiques d'Hydro-Québec pour l'année en cours ;

Alors que nous avons eu beaucoup d'énergie disponible au cours des dernières années, nos bilans se resserrent avec la hausse de la demande.

Les bilans détaillés en énergie et en puissance sont présentés aux pages 20 et 21 de [l'État d'avancement 2025 du Plan d'approvisionnement 2023-2032](#) d'Hydro-Québec.

Nous vous référons également au [Plan d'action 2035](#) (p. 4).

d. Détailler la stratégie déployée par Hydro-Québec pour écouler ces surplus ;

Comme mentionné à la question 4c), Hydro-Québec n'est plus en situation de surplus d'électricité.

HYDRO-QUÉBEC

Étude des crédits 2026-2027

Demandes de renseignements particuliers – Opposition officielle

e. détails des dépenses (frais de rencontres, déplacements, hébergement) afin d'écouler les surplus. Ventiler par mois.

Comme mentionné à la question 4c), Hydro-Québec n'est plus en situation de surplus d'électricité.

f. veuillez détailler toutes les ventes d'électricité survenues en cours d'année avec le nom de l'acquéreur, la durée du contrat, le prix obtenu, la quantité d'électricité vendue)

Nous vous invitons à consulter les tableaux à la page 23 du [rapport annuel 2025](#) d'Hydro-Québec.

g. Quel est le pourcentage de la puissance installée du parc de production qui n'est pas utilisée faute de demande, pour chaque mois de l'année.

La capacité disponible de production d'Hydro-Québec est toujours optimisée pour être valorisée selon les opportunités offertes par les marchés à court, moyen et long terme, ou pour planifier des maintenance et réparation de son système de transport et de production.

Lien 1 : <https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/hq-rapport-annuel-2025-francais.pdf>

Lien 2 : <https://www.regie-energie.qc.ca/storage/app/media/Suivis/Suivi%20D-2023-109/etat-davancement-2025.pdf>

Lien 3 : <https://www.hydroquebec.com/data/a-propos/pdf/plan-action-2035.pdf>

Question 05

Concernant les nouvelles demandes de branchement de grande puissance (plus de 5MW), veuillez fournir :

- a. La liste des nouvelles demandes;
- b. Le nombre de nouveaux projets demandés;
- c. La liste des nouveaux projets octroyés et la puissance octroyée par projet;
- d. La puissance demandée par projet et totale;
- e. La liste des projets refusés;
- f. La grille de pointage utilisée pour la sélection des projets.

Réponse :

Référer au cahier de réponses du ministère pour cette question.

Question **06**

Concernant la construction de nouveaux barrages hydroélectriques ou tout autre projet de production d'électricité au Québec :

- a. fournir toute note, analyse faisant état de la construction de nouveaux barrages ou tout autre projet de production d'électricité au Québec ;
- b. fournir la liste des futurs ouvrages hydroélectriques, ou tout autre projet de production d'électricité, prévus au Québec en indiquant quels projets sont plus susceptibles de se faire à court terme ;
- c. détailler les sommes dépensés pour l'évaluation du potentiel hydroélectrique ou tout autre projet de production d'électricité au Québec ;
- d. détailler les sommes et effectifs affectés à la conception de nouveaux barrages ou tout autre projet de production d'électricité au Québec.

Réponse :

La transition énergétique fera presque doubler la demande d'électricité d'ici 2050. Pour y répondre, nous déployons le Plan d'action 2035 et progressons avec détermination vers l'ajout de plus de 10 000 MW de puissance additionnelle, tout en diversifiant notre bouquet énergétique à travers les axes suivants :

- L'ajout de 3 800 à 4 200 MW de nouvelles capacités hydroélectriques grâce à l'augmentation de la puissance de nos centrales existantes, ainsi qu'à la construction de nouvelles centrales hydroélectriques, y compris de centrales à réserve pompée.
 - Des travaux sont en cours dans une dizaine de centrales afin d'augmenter leur capacité de production, notamment aux centrales Outardes2 et René-Lévesque sur la Côte Nord.
- L'entente de principe avec Terre-Neuve-et-Labrador qui vise à renouveler l'accès à la production de Churchill Falls et à ajouter de nouvelles capacités de production grâce à une augmentation de puissance de la centrale existante, le développement d'une nouvelle centrale sur le site de Churchill Falls, ainsi que la construction d'une nouvelle centrale à Gull Island. Au total, cette entente vise la production de 9 190 MW, dont 7 200 MW qui seront achetés par Hydro-Québec et 1 990 MW par Newfoundland and Labrador Hydro.
- L'atteinte de 10 000 MW de nouvelles capacités éoliennes afin de combler des besoins de puissance à hauteur de 1 500 à 1 700 MW.
- L'aménagement de près de 3 000 MW de production solaire, une ressource complémentaire aux autres énergies renouvelables du mix énergétique.

Références

Rapport annuel 2025 : <https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/hq-rapport-annuel-2025-francais.pdf> (p. 11 et 12)

Plan d'action 2035 : <https://www.hydroquebec.com/data/a-propos/pdf/plan-action-2035.pdf>

HYDRO-QUÉBEC

Étude des crédits 2026-2027

Demandes de renseignements particuliers – Opposition officielle

Question 07

Total de la puissance installée en énergie éolienne. Coût moyen de production pour cette énergie. Liste des producteurs indépendants d'énergie éolienne à contrat avec le distributeur et échéance des contrats.

Réponse :

Le total de la puissance installée en énergie éolienne au Québec est de 3 721,75MW, comme indiqué sur le site Web d'Hydro-Québec à l'adresse suivante : <https://www.hydroquebec.com/achats-electricite-quebec/contrats-electricite.html>.

Le coût moyen pour l'énergie éolienne des parcs en opération en 2025 est de 10,02 c/kWh.

| Parcs | Promoteur | Date de mise en service | Fin contrat | Capacité (MW) |
|--------------------------------|-----------|-------------------------|-------------|---------------|
| Gros Morne ph2 | Innergex | 2012-11-06 | 2032-11-28 | 111,0 |
| Gros Morne ph1 | Innergex | 2011-11-29 | 2032-11-28 | 100,5 |
| Montagne Sèche | Innergex | 2011-11-25 | 2031-11-24 | 58,5 |
| Mont-Louis | Northland | 2011-09-17 | 2031-09-16 | 100,5 |
| Saint-Ulric / Saint-Léandre | Northland | 2009-11-20 | 2029-11-19 | 133,3 |
| Carleton | Innergex | 2008-11-22 | 2028-11-21 | 109,5 |
| L'Anse-à-Valleau | Innergex | 2007-11-10 | 2027-11-09 | 100,5 |
| Baie-des-Sables | Innergex | 2006-11-22 | 2026-11-21 | 109,5 |
| Mont-Rothery | EDF | 2015-12-01 | 2035-11-30 | 74,0 |
| Rivière du Moulin Ph.2 | EDF | 2015-11-14 | 2034-11-26 | 200,0 |
| Témiscouata II (St-Valentin) | Boralex | 2015-11-11 | 2035-11-10 | 51,7 |
| Vents du Kempt | Eolectric | 2014-12-03 | 2034-12-02 | 101,1 |
| Seigneurie de Beaupré #4 | Boralex | 2014-12-01 | 2034-11-30 | 67,9 |
| Rivière du Moulin Ph.1 | EDF | 2014-11-27 | 2034-11-26 | 150,0 |
| Seigneurie de Beaupré #3 | Boralex | 2013-12-10 | 2033-12-09 | 140,6 |
| Des Moulins | Boralex | 2013-12-07 | 2033-12-06 | 156,9 |
| Seigneurie de Beaupré #2 | Boralex | 2013-11-28 | 2033-11-27 | 131,2 |
| De l'Érable | Enerfin | 2013-11-16 | 2033-11-15 | 100,0 |
| Lac Alfred Ph.2 | EDF | 2013-08-31 | 2033-01-18 | 150,0 |
| New Richmond | Transalta | 2013-03-13 | 2033-03-12 | 67,8 |
| Lac Alfred Ph.1 | EDF | 2013-01-19 | 2033-01-18 | 150,0 |
| Massif du Sud | EDF | 2013-01-18 | 2033-01-17 | 150,0 |
| St-Rémi - MONTÉRÉGIE | Kruger | 2012-12-12 | 2032-12-11 | 101,2 |
| St-Robert-Bellarmin (Aguanish) | EDF | 2012-10-11 | 2032-10-10 | 80,0 |
| Le Plateau | Boralex | 2012-03-28 | 2032-03-27 | 138,6 |
| Des Cultures (St-Cyprien) | Kruger | 2022-01-29 | 2042-01-28 | 24,0 |

HYDRO-QUÉBEC

Étude des crédits 2026-2027

Demandes de renseignements particuliers – Opposition officielle

| Parcs | Promoteur | Date de mise en service | Fin contrat | Capacité (MW) |
|--------------------------------|--------------------------|-------------------------|-------------|---------------|
| Belle-Rivière (Val-Éo) | Algonguin | 2021-12-31 | 2041-12-30 | 24,0 |
| Pierre-de-Saurel | MRC Pierre-de-Saurel | 2016-12-28 | 2036-12-27 | 24,6 |
| Frampton | Boralex | 2015-12-15 | 2035-12-14 | 24,0 |
| Côte-de-Beaupré | Boralex | 2015-11-19 | 2035-11-18 | 23,5 |
| Saint-Philémon | Capstone | 2015-01-16 | 2035-01-15 | 24,0 |
| Le Plateau 2 | Boralex | 2014-12-12 | 2034-12-11 | 21,2 |
| St-Damase | Algonguin | 2014-12-02 | 2034-12-01 | 23,5 |
| Témiscouata | Boralex | 2014-12-01 | 2034-11-30 | 23,5 |
| Du Granit | EDF | 2014-11-14 | 2034-11-13 | 24,6 |
| La Mitis | EDF | 2014-10-17 | 2034-10-16 | 24,6 |
| Viger-Denonville | Innergex | 2013-11-19 | 2033-11-18 | 24,6 |
| Parc Éolien de la Dune-du-nord | Nutrinor Gilbert Énergie | 2020-12-29 | 2040-12-28 | 6 |
| Mont-Sainte-Marguerite | Pattern | 2018-03-03 | 2043-03-02 | 147,2 |
| Nicolas-Riou | EDF | 2018-01-06 | 2043-01-05 | 224,3 |
| Roncevaux | Boralex | 2016-12-31 | 2041-12-30 | 74,8 |
| Mesgi'g Ugju's'n | Innergex | 2016-12-30 | 2036-12-29 | 149,3 |

Question 08

Pour 2025-2026, veuillez fournir toutes les formations qui ont été offertes aux cadres d'Hydro-Québec. Veuillez indiquer, pour chacune de ces formations, les informations suivantes :

- a. le coût, ventilé ;
- b. la description de la formation ;
- c. le lieu où s'est tenue cette formation ;
- d. le nombre de cadres qui y ont participé ;
- e. la durée de la formation ;
- f. le nom du ou des conférenciers.

Réponse :

Veillez noter qu'Hydro-Québec diffuse sur son site Web les informations relatives aux activités de formations externes de ses employés. Consultez la page [Formation, colloque ou congrès – Frais de participation](#).

Lien : <http://www.hydroquebec.com/documents-donnees/loi-sur-acces/diffusion-informations/colloques-formations.html>

Question **09**

Veillez indiquer toutes les formations qu'Hydro-Québec a données pour l'année 2025-2026 et celles prévues dans l'année 2026-2027 à ses cadres. Veillez indiquer, pour chacune de ces formations, les informations suivantes :

- a. le coût prévu, ventilé ;
- b. la description de la formation ;
- c. le lieu où s'est tenue ou se tiendra cette formation ;
- d. le nombre de cadres qui y ont participé ou y participeront et le nombre de cadres qui ont montré un intérêt à y participer ;
- e. la durée de la formation ;
- f. le nom du ou des conférenciers.

Réponse :

Veillez noter qu'Hydro-Québec diffuse sur son site Web les informations relatives aux activités de formations externes de ses employés. Consultez la page [Formation, colloque ou congrès – Frais de participation](#).

Lien : <http://www.hydroquebec.com/documents-donnees/loi-sur-acces/diffusion-informations/colloques-formations.html>

HYDRO-QUÉBEC

Étude des crédits 2026-2027

Demandes de renseignements particuliers – Opposition officielle

Question 10

Veillez fournir le nombre d'employés qui occupent un poste de directeur, et ce, dans toutes les filiales d'Hydro-Québec :

- a. veuillez fournir leurs noms ;
- b. veuillez fournir leurs dates d'entrée en fonction ;
- c. veuillez fournir le nom des départements qu'ils dirigent ;
- d. veuillez fournir toute information sur les primes et avantages de retraite de ces directeurs.

Réponse :

Informations au 31 décembre 2025 :

| Filiale | Désignation sociale de la filiale | Nom du titulaire | Prénom du titulaire | Rôle de dirigeant occupé | Date de début dans ce rôle |
|----------|--|------------------|---------------------|---|----------------------------|
| CRT | Société de transmission électrique de Cedar Rapids Itée. | Paquette | Marianne | Directrice générale | 2024-12-13 |
| EVLO | Stockage d'énergie EVLO inc. | St-Arnaud | Sonia | Présidente-directrice générale | 2022-05-05 |
| EVLO | Stockage d'énergie EVLO inc. | Rheault | Martin | VP - Développement des affaires et ventes | 2021-03-22 |
| EVLO | Stockage d'énergie EVLO inc. | David | Vincent | VP – Déploiement et opérations | 2024-03-25 |
| EVLO | Stockage d'énergie EVLO inc. | Lachance | Jean | Chef de la direction des actifs | 2024-03-25 |
| EVLO | Stockage d'énergie EVLO inc. | Morin | Mathieu | Chef des finances | 2023-03-13 |
| SEBJ | Société d'énergie de la Baie-James | Charron | Michel | Président-directeur général | 2025-07-24 |
| 1713 Can | 17138245 Canada inc. | Charron | Michel | Président-directeur général | 2025-07-24 |
| HQUS | H.Q. Energy Services (U.S.) Inc. | Abergel | Serge | Chief Operating Officer | 2021-12-13 |
| GRH | Great River Hydro, LLC | A. O'Dea | Erin | President & Chief Executive Officer | 2023-08-11 |
| GRH | Great River Hydro, LLC | Keniston | Shawn | Chief Operating Officer | 2023-10-17 |
| GRH | Great River Hydro, LLC | Kibbe | Brandon | Vice President – External Affairs | 2023-10-17 |
| GRH | Great River Hydro, LLC | Martin | Craig | Vice President – Business Development | 2024-07-24 |
| GRH | Great River Hydro, LLC | Buissières | Alexandre | Vice President – Finance | 2023-10-17 |
| GRH | Great River Hydro, LLC | Canaday | Jason | Vice President – Operations & Maintenance | 2026-04-01 |
| GRH | Great River Hydro, LLC | Blaney | Jeffrey | Vice President – Engineering & Project Management | 2026-04-01 |
| GRH | Great River Hydro, LLC | Denny-Brown | Douglas | General Counsel | 2025-11-24 |

Aux fins de ce tableau, est considéré comme « poste de directeur » un emploi ou une nomination dans un rôle de dirigeant ou cadre supérieur pour une filiale en propriété exclusive, occupé à temps plein ou à temps partiel, et dont le rôle implique une gestion de personnel, de budget et d'activités courantes, puisque la question sous-entend de diriger un département.

Question **11**

Veillez fournir le montant total qui a été versé en bonus et en primes de rendement pour 2025-2026.

Réponse :

La rémunération incitative est un outil efficace qui permet de mobiliser l'organisation autour d'objectifs précis. Ces objectifs sont choisis en fonction des priorités de l'entreprise. Sans l'atteinte des objectifs, il n'y a pas de rémunération incitative versée.

Il est à noter que depuis 2014, la rémunération incitative ne s'applique pas au personnel syndiqué.

Hydro-Québec est une société qui est en concurrence avec les grandes entreprises privées lorsqu'il s'agit d'attirer les meilleurs talents. La rémunération incitative est d'ailleurs une pratique largement répandue dans les sociétés à vocation commerciale.

Le montant total versé pour la rémunération incitative en 2026 pour l'année financière 2025 est de l'ordre de 42,0 M\$.

Question **12**

Concernant le projet d'Alliance énergétique, veuillez fournir :

- a. Toutes les sommes dépensées afin de faire la promotion de l'électricité québécoise à l'extérieur du Québec, ventiler par juridiction ;
- b. la liste de toutes les rencontres tenues au sujet de l'Alliance énergétique avec les détails concernant les personnes présentes, la date, le lieu, l'ordre du jour et le compte-rendu de chacune d'entre elles.

Réponse :

Hydro-Québec n'a jamais participé à un projet nommé « Alliance énergétique ».

HYDRO-QUÉBEC

Étude des crédits 2026-2027

Demandes de renseignements particuliers – Opposition officielle

Question 13

Concernant le partenariat énergétique pour Terre-Neuve-et-Labrador et le Québec, veuillez nous fournir :

- a) La liste des rencontres effectuées;
- b) La liste des employés affectés à la réalisation de cette entente;
- c) Les sommes dépensées pour négocier et réaliser l'entente, ventilées par poste de dépense;
- d) Les prévisions de coûts d'approvisionnement dans le temps;
- e) Les coûts estimés pour le Québec pour la réalisation de cette entente;
- f) Les retombées économiques estimées de l'entente;
- g) Les prévisions du coût d'approvisionnement pour la durée de cette entente.

Réponse :

Ces informations sont de nature confidentielle.

Concernant les coûts d'approvisionnement, voici ce qui était envisagé au moment de la signature.

Coût d'approvisionnement pour la production existante de Churchill Falls :

- Le coût moyen net de la production existante de Churchill Falls sera de 4 ¢/kWh (en dollars de 2024).
- Un calendrier annuel des paiements prévus pour la production existante entre 2025 et 2075 peut être trouvé dans le protocole d'entente publié au moment de l'annonce :

Annexe G

Calendrier annuel des paiements prévus de HQ à CF(L)Co dans les Nouveaux CAÉ de CF pour la production existante (en milliards de dollars de l'année en cours)

| Paiements de HQ à CF(L)Co | 2025 | 2026 | 2027 | 2028 | 2029 | 2030 | 2031 | 2032 | 2033 | 2034 | 2035 | 2036 |
|---------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| | 0,475 | 0,525 | 0,600 | 0,850 | 0,785 | 0,785 | 0,910 | 1,035 | 0,960 | 1,075 | 1,125 | 1,640 |
| | 2037 | 2038 | 2039 | 2040 | 2041 | 2042 | 2043 | 2044 | 2045 | 2046 | 2047 | 2048 |
| | 1,695 | 1,740 | 1,790 | 1,845 | 2,000 | 2,100 | 2,155 | 2,205 | 2,295 | 2,360 | 2,490 | 2,605 |
| | 2049 | 2050 | 2051 | 2052 | 2053 | 2054 | 2055 | 2056 | 2057 | 2058 | 2059 | 2060 |
| | 2,825 | 3,175 | 3,195 | 3,360 | 3,525 | 3,950 | 4,165 | 4,650 | 4,870 | 5,410 | 5,790 | 5,960 |
| | 2061 | 2062 | 2063 | 2064 | 2065 | 2066 | 2067 | 2068 | 2069 | 2070 | 2071 | 2072 |
| | 6,000 | 6,220 | 6,380 | 6,600 | 6,820 | 6,940 | 7,060 | 7,175 | 7,300 | 7,415 | 7,640 | 7,765 |
| | 2073 | 2074 | 2075 | | | | | | | | | |
| | 7,985 | 8,125 | 8,355 | | | | | | | | | |

HYDRO-QUÉBEC

Étude des crédits 2026-2027

Demandes de renseignements particuliers – Opposition officielle

Coût d’approvisionnement pour les nouveaux développements :

- Le prix moyen de la production des nouveaux développements sera de 11 ¢/kWh.

Coût d’approvisionnement pour l’entente dans son ensemble :

- Globalement, le coût moyen de l’électricité provenant du Labrador s’établit à 6 ¢/kWh.

Question 14

Concernant la fin de l'entente énergétique liant Newfoundland Heritage Terre-Neuve-et-Labrador et Hydro-Québec jusqu'en 2041 pour la centrale Churchill Falls, veuillez fournir les détails des investissements réalisés pour entretenir et mettre à niveau les installations.

Réponse :

Au moment de la signature, des investissements de 25 G\$ (en dollars constants, excluant les coûts de financement et les coûts de transport) étaient prévus pour les trois projets annoncés : la mise à niveau des groupes de Churchill Falls, le projet d'agrandissement de Churchill Falls et le projet de Gull Island.

Étude des crédits 2026-2027

Demandes de renseignements particuliers – Opposition officielle

Question 15

Le nombre total d'interruptions de service dans chaque région administrative du Québec. Fournir également la moyenne, par année, de ces interruptions de service.

Réponse :

En 2025, le nombre de pannes (normalisé) a diminué de 6 % comparativement à la moyenne 5 ans de référence 2019-2023. L'augmentation des interruptions planifiées s'inscrit dans la mise en œuvre accélérée des travaux de maintenance prévus au [Plan d'action 2035](#). Notons que la priorité 1 du Plan d'action 2035 d'Hydro-Québec est d'améliorer la qualité du service notamment en réduisant les pannes.

| 2025 | Nombre total d'interruptions | Nombre de pannes (brut) | Nombre d'interruptions planifiées |
|---------------------------------|------------------------------|-------------------------|-----------------------------------|
| Abitibi-Témiscamingue | 1 485 | 1 061 | 424 |
| Bas-Saint-Laurent | 2 108 | 1 615 | 493 |
| Capitale-Nationale | 5 759 | 3 321 | 2 438 |
| Centre-du-Québec | 3 133 | 2 184 | 949 |
| Chaudière-Appalaches | 5 226 | 3 166 | 2 060 |
| Côte-Nord | 998 | 578 | 420 |
| Estrie | 2 919 | 2 091 | 828 |
| Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine | 1 558 | 1 091 | 467 |
| Lanaudière | 5 469 | 3 887 | 1 582 |
| Laurentides | 7 113 | 4 951 | 2 162 |
| Laval | 2 217 | 1 362 | 855 |
| Mauricie | 2 655 | 1 691 | 964 |
| Montérégie | 13 224 | 9 421 | 3 803 |
| Montréal | 7 380 | 3 529 | 3 851 |
| Nord-du-Québec | 614 | 461 | 153 |
| Outaouais | 4 931 | 3 664 | 1 267 |
| Saguenay - Lac-Saint-Jean | 3 020 | 2 308 | 712 |
| Total | 69 809 | 46 381 | 23 428 |

Les interruptions incluent les pannes et les interruptions planifiées de cinq minutes et plus survenant sur le réseau de moyenne et de basse tension du distributeur.

Le nombre de pannes brut est influencé par la fréquence et l'intensité des événements climatiques majeurs.

Références

Plan d'action 2035 : <https://www.hydroquebec.com/data/a-propos/pdf/plan-action-2035.pdf> (p. 7)

Rapport annuel 2025 : <https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/hq-rapport-annuel-2025-francais.pdf> (p. 7-8)

Question **16**

Pour chaque interruption de service, fournir :

- a. la raison de la panne ;
- b. le délai de rétablissement ;
- c. la durée de la panne.

Réponse :

Le nombre moyen de minutes de pannes par client a diminué d'environ 27,6% comparativement à la moyenne des années 2019-2023. L'intensification de nos efforts en matière de maintenance et de maîtrise de la végétation, en dégageant plus de 20 000 km de lignes et en prélevant plus de 100 000 arbres qui présentaient des risques élevés pour nos installations, a permis aux équipes d'intervenir de manière plus efficace. Ces travaux ont été réalisés en concertation avec les municipalités.

Parallèlement, nous avons bonifié notre outil Info-pannes afin de mieux renseigner nos clients touchés par une interruption de service. Ainsi, elles et ils ont maintenant accès à des renseignements sur la cause et le statut des pannes ainsi qu'à une estimation du délai de rétablissement du service, notamment dans le cas des pannes majeures.

| 2025 | Durée moyenne d'interruption par client interrompu (minutes brut) |
|---------------------------------|---|
| Abitibi-Témiscamingue | 101 |
| Bas-Saint-Laurent | 59 |
| Capitale-Nationale | 176 |
| Centre-du-Québec | 187 |
| Chaudière-Appalaches | 110 |
| Côte-Nord | 106 |
| Estrie | 128 |
| Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine | 61 |
| Lanaudière | 216 |
| Laurentides | 172 |
| Laval | 191 |
| Mauricie | 106 |
| Montérégie | 166 |
| Montréal | 86 |
| Nord-du-Québec | 109 |
| Outaouais | 117 |
| Saguenay - Lac-Saint-Jean | 156 |

Étude des crédits 2026-2027

Demandes de renseignements particuliers – Opposition officielle

Les données de la durée moyenne d'interruption par client interrompu considèrent l'ensemble des pannes de 5 minutes et plus survenant sur le réseau moyenne et basse tension de distribution.

Référence

Rapport annuel 2025 : <https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/hq-rapport-annuel-2025-francais.pdf> (p.7-8)

Question 17

Fournir le portrait du réseau actuel d'Hydro-Québec dans chacune de ces régions administratives, comme le nombre de lignes électriques, leur distance, leur puissance et toute autre information pertinente.

Réponse :

Nous vous invitons à consulter les pages 88 et 89 du [Rapport annuel 2025](#)

Lien : <https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/hq-rapport-annuel-2025-francais.pdf>

Question **18**

Concernant la ligne de Transport Micoua Saguenay :

- a) Les coûts estimés initiaux;
 - b) Les montants totaux dépensés;
 - c) Les dépassements de coûts liés à la réalisation du projet et les raisons de ces dépassements.
-

Réponse :

- a) Les coûts de la ligne de Transport Micoua-Saguenay qui ont été autorisés par la Régie de l'Énergie en juillet 2019 étaient de 792,7 M\$ ([D-2019-087](#)).
- b) Les montants qui ont été dépensés sont de 1 107,7 M\$ en date du 31 décembre 2025.
- c) La hausse des coûts du projet découle de plusieurs éléments qui sont survenus en cours de réalisation du projet tel que l'inflation et des conditions de marché défavorables, notamment pour l'approvisionnement des conducteurs et de l'acier; des conditions terrain plus sévères qu'anticipées; la mise en place des mesures nécessaires pour accroître la sécurité des travailleurs et le respect de l'environnement ainsi que de la mise en place des mesures sanitaires en raison de la COVID-19; des événements de santé sécurité au travail (SST) survenus durant les phases de déboisement et construction, incluant la résiliation d'un contrat de construction à l'automne 2022; les retards dans les livraisons d'acier incluant des enjeux mondiaux de transport maritime et des problèmes de qualité et pièces manquantes; la pénurie de main-d'œuvre qui a nécessité l'intégration d'un entrepreneur additionnel à l'été 2022 afin d'augmenter la capacité de réalisation et l'inflation du coût des matériaux et du carburant causée par le début de la guerre en Ukraine.

Lien : https://www.regie-energie.qc.ca/fr/participants/dossiers/R-4052-2018/doc/R-4052-2018-A-0056-Dec-Dec-2019_07_25.pdf

Question 19

Concernant la ligne de Transport Hertel-New-York, veuillez nous fournir :

- a) Les coûts estimés initiaux;
- b) Les montants totaux dépensés
- c) Les dépassements de coûts liés à la réalisation du projet et les raisons de ces dépassements.

Réponse :

Le coût du projet initialement autorisé par la Régie de l'énergie était de 1 138 M\$ ([D-2022-129](#)). Les coûts finaux prévus ont été révisés au montant de 1 689 M\$ (Rapport annuel 2023 déposé par le Transporteur en mai 2024 ([B-0016 pp. 38 et 39](#))).

L'écart de 551 M\$ provient essentiellement d'une réévaluation à la hausse des coûts des éléments suivants :

- Enjeux d'approvisionnement et construction, notamment :
 - Surchauffe du marché
 - Augmentation des coûts de la ligne souterraine et sous-marine
 - Disponibilité restreinte des composantes
- Rectification à la hausse des frais financiers en lien avec l'augmentation des coûts du projet.

Les montants totaux dépensés en date du 31 décembre 2025 sont de 1 339 M\$.

Références

Lien 1 : https://www.regie-energie.qc.ca/fr/participants/dossiers/R-9000-2023/doc/R-9000-2023-B-0016-RapAnnuel-Pieces-2024_05_31.pdf#page=38

http://publicsde.regie-energie.qc.ca/projets/617/DocPrj/R-4188-2022-A-0020-Dec-Dec-2022_11_17.pdf

Lien 2 : <https://www.environnement.gouv.qc.ca/evaluations/decret/2023/1094-2023.pdf>

Lien 3 : https://www.ree.environnement.gouv.qc.ca/projet.asp?no_dossier=3211-11-112

Lien 4 : <https://www.bape.gouv.qc.ca/fr/dossiers/projet-ligne-interconnexion-hertel-newyork/documentation/>

Question 20

Concernant le Projet TES Canada approuvé par le gouvernement du Québec et Hydro-Québec, veuillez nous fournir toutes les sommes dépensées et les ETC pour:

- a) Supporter l'entreprise dans le développement du projet;
- b) Réaliser les analyses d'impacts sur la population;
- c) Pour supporter l'entreprise à atteindre l'acceptabilité sociale de la population.

Réponse :

Hydro-Québec n'a aucun rôle dans le volet développement du projet, le volet études d'impact et d'acceptabilité. Ceux-ci sont du ressort du promoteur.

Hydro-Québec accompagne les clients dans leurs projets pour le volet raccordement au réseau. Les études visant le raccordement réseau du projet de TES ont été réalisées en conformité avec les Conditions de Service d'Hydro-Québec avec l'aide d'un délégué commercial dédié qui est affecté à d'autres clients.

Question 21

Fournir le nombre de pylônes qui ont nécessité des travaux d'entretien, des travaux de réparation ou tous autres travaux. Pour chacun d'entre eux, veuillez fournir les informations suivantes :

- a. la raison et la cause de ces travaux ;
 - b. l'emplacement des pylônes ;
 - c. le coût, ventilé, associé à ces travaux ;
 - d. le nombre d'employés affectés à la réalisation de ces travaux.
-

Réponse :

- La priorité 1 du Plan d'action 2035 consiste à investir davantage dans le réseau électrique afin d'offrir à la clientèle un service fiable et de grande qualité à un coût abordable.
 - Maintenance et pérennisation :
 - Hydro-Québec veille quotidiennement au bon fonctionnement des lignes de transport couvrant plus de 34 000 km.
 - Annuellement, des programmes de maintenance et des projets de remplacement de supports et d'appareils dégradés sont réalisés pour éviter les défaillances et les pannes.
 - 2,6 G\$ ont été investis en 2025 sur les postes et les lignes de transport d'électricité ([Hydro-Québec - Rapport annuel 2025](#), p.21).
 - Exemples de [projets en cours](#) :
 - Montérégie : Installation de deux nouveaux groupes convertisseurs au poste de Châteauguay.
 - Estrie : Modernisation du réseau, avec les travaux de construction du poste de Bonsecours et de sa ligne d'alimentation en cours.
 - Montréal : Mise à niveau et modernisation des installations de transport, des automatismes de réseau et de poste, ainsi que le développement de l'architecture du réseau à 315 kV.
-

Lien 1: Rapport annuel 2025 Hydro-Québec : [Hydro-Québec - Rapport annuel 2025](#)

Lien 2: Projets en cours : <https://www.hydroquebec.com/projets/>

Question 22

Liste des baux ayant été transférés aux MRC et sommes générées pour 2025-2026.

Réponse :

Référer au cahier de réponses du ministère pour cette question.

Question 23

Concernant le programme Hilo :

- a) Les sommes investies pour l'installation de thermostats intelligents ventilés;
- b) Nombre de plaintes au service à la clientèle;
- c) Sommes dépensées pour réparer les systèmes défectueux et pour répondre aux plaintes du service à la clientèle;
- d) Le nombre de défis initiés par Hilo;
- e) Le taux de réponses positives pour les défis Hilo;
- f) Les sommes investies en publicité pour faire la promotion d'Hilo;
- g) Estimation des économies d'énergie générées par le programme.

Réponse :

a) Les sommes investies pour l'installation de thermostats intelligents ventilés

Les sommes investies pour l'installation de thermostats intelligents dans le cadre du programme Hilo totalisent **74,5M\$** en 2025 et comprennent principalement :

- l'aide financière accordée aux participants pour l'acquisition d'appareils;
- les coûts d'installation lorsque celle-ci est offerte dans certains parcours clients;
- les coûts liés à la gestion du programme.

Le détail ventilé de ces sommes constitue de l'information de nature commercialement sensible et est traité de manière confidentielle

b) Nombre de plaintes au service à la clientèle

Les plaintes associées au programme Hilo sont traitées par les canaux habituels du service à la clientèle d'Hydro-Québec. Au total, 65 plaintes ont été traitées en 2025. Hydro-Québec assure un suivi systématique des plaintes reçues afin d'améliorer en continu l'expérience client.

c) Sommes dépensées pour réparer les systèmes défectueux et pour répondre aux plaintes du service à la clientèle

Les coûts associés à la réparation des systèmes défectueux et à la résolution des plaintes de la clientèle dans le cadre du programme Hilo sont inclus dans les coûts globaux d'exploitation du programme.

Ces coûts couvrent notamment :

- le soutien technique;
- les interventions correctives, lorsque requises.

Ces dépenses demeurent marginales par rapport aux investissements totaux du programme et ne font pas l'objet d'un suivi distinct.

d) Le nombre de défis initiés par Hilo

Pour la saison hivernale 2025-2026, Hilo a initié 21 événements de pointe pour les participants ayant adhéré à l'option de crédit hivernal et 20 événements pour les participants ayant adhéré au tarif Flex.

e) Le taux de réponses positives pour les défis Hilo

Le taux de réponses positives aux défis Hilo varie selon les événements.

Étude des crédits 2026-2027

Demandes de renseignements particuliers – Opposition officielle

De manière générale, plus de 90 % des participants participent aux événements, ce qui contribue à l'atteinte des objectifs de réduction de la demande en période de pointe.

f) Les sommes investies en publicité pour faire la promotion d'Hilo

Les sommes investies en publicité pour la promotion de Hilo font partie des dépenses liées aux activités communes rattachées aux programmes de GDP d'Hydro-Québec lesquelles totalisent 7,2M\$.

g) Estimation des économies d'énergie générées par le programme.

Pour la saison 2025-2026, Hilo a permis de déplacer en moyenne près de 320MW par événement de pointe et plus de 25 GWh d'énergie en pointe.

Question 24

Toutes les sommes dépensées par Hydro-Québec afin de réduire les pertes dans le transport d'électricité.

Réponse :

Tous les projets mis de l'avant en transport tiennent compte des pertes dans les analyses économiques. Aucun projet d'ajout d'équipements majeurs visant uniquement à réduire les pertes n'a été lancé. Dans cette optique, nous ne sommes donc pas en mesure d'identifier des dépenses spécifiques afin de réduire les pertes.

Question 25

Toutes les sommes dépensées par le ministère et Hydro-Québec concernant le développement de la filière Hydrogène au Québec, ventiler par secteur d'activité (ex. : production, vente, utilisation dans le transport, etc.)

Réponse :

Aucune information ne peut être donnée compte tenu de la sensibilité commerciale des informations demandées et du traitement strictement confidentiel de ces informations chez Hydro-Québec.

Question 26

Concernant l'adaptation aux changements climatiques pour le réseau d'Hydro-Québec, veuillez nous fournir le détail de toutes les sommes investies pour améliorer la résilience.

Réponse :

Dans le cadre de son Plan d'action 2035, Hydro-Québec prévoit des investissements annuels de 4-5 G\$ en pérennisation des actifs et de 7-9 G\$ pour la croissance du réseau. Tous les projets provenant de ces investissements représenteront autant d'occasions d'intégrer l'adaptation aux changements climatiques dans notre réseau.

L'adaptation au changement climatique s'intègre à l'intérieur des activités déjà en cours chez Hydro-Québec et à cet égard, il n'est pas possible à ce jour de désagréger les données financières des activités ou projets pour en isoler la portion liée à l'adaptation. Par exemple, plusieurs normes d'ingénierie internes à Hydro-Québec prévoient des charges climatiques plus importantes que celles prescrites par les normes nationales, telles que celles de l'Association canadienne de normalisation. Ces pratiques contribuent à l'amélioration de la résilience du système énergétique.

Parmi les sommes allouées dans des activités contribuant à l'adaptation aux changements climatiques d'Hydro-Québec, notons les exemples suivants:

- Le budget de la maîtrise de la végétation pour le réseau de distribution est passé de 62 M\$ en 2018, à 126 M\$ en 2024, 149 M\$ en 2025, jusqu'à 160 M\$ en 2026. L'augmentation des activités de maîtrise de la végétation contribuera à l'atteinte de l'objectif de diminuer de 30% le taux de pannes causées par la végétation d'ici 2028.
- Hydro-Québec collabore avec Ouranos, un consortium sur la climatologie et l'adaptation aux changements climatiques, depuis 2001. L'entreprise vient de renouveler son entente de collaboration à hauteur de 800 000\$ par année. Ces montants servent principalement à réaliser des projets d'acquisition de connaissances nécessaires à l'adaptation d'Hydro-Québec.

Question 27

Toute somme obtenue du Ministère des Finances ou du gouvernement du Québec à titre de compensation pour les rabais d'électricité accordés au cours de l'exercice financier 2025-2026.

Réponse :

Une somme de 222 837 203,25 \$ a été comptabilisée par Hydro-Québec à titre de compensation pour les rabais d'électricité accordés pour l'exercice financier 2025-2026*. Normalement, ce montant sera versé à Hydro-Québec en juin 2026.

*Couvre la période du 1er avril 2025 au 31 mars 2026.

Question 28

Les effectifs et les budgets affectés à la cybersécurité, le nombre et la nature des incidents de sécurité rapportés, et tout document faisant état des conclusions et recommandations consécutives aux tests d'intrusion.

Réponse :

Afin poursuivre l'évolution de ses capacités de cybersécurité, HQ maintient ses investissements et ses effectifs qui avoisinent les 300 ressources à la Direction cybersécurité. Pour 2025, le budget alloué à la cybersécurité est de 91M\$.

Les mesures de sécurité mises de l'avant par HQ pour se protéger des cyberattaques s'appuient sur les bonnes pratiques de l'industrie et elles incluent, entre autres :

- l'opération d'un centre de surveillance 24/7 dédié à la détection et au traitement des incidents de cybersécurité;
- l'exécution fréquente de tests d'intrusion, dont les résultats sont comparés au marché et jumelés à un processus d'amélioration en continu;
- la participation à des simulations d'incidents majeurs afin de tester et améliorer notre résilience ainsi que notre capacité de réponse;
- la contribution de nos experts en cybersécurité à nos projets technologiques afin de sécuriser adéquatement nos nouvelles solutions numériques;
- des activités de sensibilisation ainsi que des simulations d'hameçonnage récurrentes auprès de nos employés afin de promouvoir l'adoption de comportements sécuritaires.

Hydro-Québec travaille en collaboration avec des partenaires externes tels que des entreprises, des chaires de recherche, des agences gouvernementales et les services du renseignement.

Un programme établi sur plusieurs années permet une évolution constante de notre maturité en cybersécurité ainsi que de nos mesures de protection, de détection et de réponse. Un suivi nos principaux cyberrisques est effectué périodiquement avec la haute direction.

Pour des raisons de sécurité, Hydro-Québec ne peut partager les détails sur la nature des incidents rapportés. À ce jour, aucun incident n'a eu d'impact matériel sur la mission de l'entreprise ou sur les renseignements personnels de nos clients.

Toujours pour des raisons de sécurité, nous ne pouvons partager de détails sur les tests d'intrusion ou leurs résultats.

Question 29

Évolution des effectifs et des départs à la retraite des équipes affectées à la conception, la planification et la construction des ouvrages hydroélectriques, à l'exclusion des effectifs dédiés aux affaires réglementaires et à l'approbation des projets.

Réponse :

Le nombre de départs à la retraite par types d'emplois n'est pas disponible. Le nombre total de départs à la retraite en 2025 est 617.

Question 30

Concernant les entreprises ayant soumis des projets acceptés leur donnant accès au tarif de développement économique et au tarif de relance industrielle, indiquer :

- a. La liste des projets acceptés, leur localisation, l'entreprise responsable, ainsi que la date de début et de fin de l'accès à ces tarifs préférentiels ;
- b. La valeur annuelle des ventes additionnelles d'électricité destinées à ces projets, la valeur annuelle des remboursements obtenus du fonds de suppléance du ministère des Finances, et la valeur annuelle des tonnes de GES évitées en raison de la réalisation de ces projets ;
- c. Pour chaque projet, la valeur totale des nouveaux investissements et des retombées fiscales estimées.

Réponse :

Tarif de développement économique (TDE)

Hydro-Québec offre le tarif de développement économique (TDE) aux clients qui envisagent d'implanter et de mettre en service une nouvelle installation d'une puissance d'au moins 1 000 kW ou de rajouter au moins 500 kW de puissance à une installation existante. Hydro-Québec évalue chaque projet en fonction des critères applicables ainsi que de sa valeur ajoutée et de ses retombées économiques pour le Québec.

Le TDE, qui prendra fin en mars 2027, prévoit l'application d'une réduction initiale de 20 % par rapport au tarif M, LG ou L. Cette réduction sera diminuée de 5 points de pourcentage par année au cours des trois dernières années, afin d'assurer une transition graduelle vers les tarifs normalement applicables.

Hydro-Québec ne commercialise plus le TDE et a demandé à la Régie de l'énergie de cesser toute nouvelle adhésion dans le cadre du dossier R-4210-2022, ce qui a été accepté le 20 septembre 2023 dans la décision D-2023-109.

Tarif de relance industrielle (TRI)

Quant au Tarif de relance industrielle (TRI), Hydro-Québec l'offre aux clients assujettis au tarif L depuis le 1er avril 2018 et aux clients assujettis au tarif M pour un usage industriel depuis le 1er avril 2019. Le TRI permet aux clients qui s'engagent à remettre en exploitation des capacités de production inutilisées ou à convertir à l'électricité un procédé industriel actuellement alimenté par des énergies fossiles.

Hydro-Québec ne commercialise plus le TRI et a demandé à la Régie de l'énergie de cesser toute nouvelle adhésion dans le cadre du dossier R-4270-2024, demande qui a été acceptée le 6 mars 2025.

Ci-dessous les informations que nous sommes en mesure de dévoiler, en nous conformant aux lois et aux pratiques d'affaires relatives à la protection des informations techniques et commerciales de nos clients :

- Nombre d'ententes en vigueur le 1er avril 2026 : 5
- Nombre d'ententes venant à échéance en 2026 : 3

Question 31

Concernant le programme de déploiement de bornes de recharge sur rue:

- a. Le coût annuel anticipé de la somme des subventions versées aux municipalités ;
- b. Les sommes effectivement versées en 2025-2026

Réponse :

Le coût annuel anticipé de la somme des subventions versées aux municipalités ;

| Année | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 | 2026 | 2027 | 2028 | 2029 | 2030 | Total |
|----------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|-------------|
| Budget initial (M\$) | 4,8 | 4,9 | 6,2 | 6,3 | 7,8 | 8,0 | 9,5 | 11,0 | 0,0 | 58,5 |
| Budget révisé (M\$) | 0,2 | 2,3 | 6,8 | 5,1 | 6,6 | 9,1 | 9,4 | 9,8 | 9,6 | 58,9 |

Les sommes effectivement versées en 2025-2026 ;

En 2025, les aides financières versées aux municipalités ont totalisé 5,1 M\$, soit un montant inférieur à l'estimation initiale de 8,2 M\$. Cet écart s'explique principalement par la fermeture, annoncée à l'été 2025, de l'usine québécoise de FLO, fournisseur exclusif des bornes standards de niveau 2 admissibles au programme. Depuis l'automne 2025, Hydro-Québec a donc suspendu ses appels de projets, le temps de retenir de nouveaux fournisseurs et de définir les modèles admissibles.

Au 31 mars, les aides versées depuis le début de l'année s'élèvent à 1,4 M\$, ce qui laisse entrevoir un montant 2026 inférieur à la prévision de 6,6 M\$. Lancé en 2021 en appui au Plan pour une économie verte, le programme prévoit un délai fréquent de 12 à 24 mois entre l'acceptation des demandes et le versement des subventions, en raison des contraintes d'approvisionnement, de travaux et de raccordement. Ces délais expliquent l'écart entre les prévisions budgétaires initiales et les montants révisés.

Question 32

Concernant le Circuit Électrique veuillez fournir :

- a. Le nombre de bornes disponibles ventilé par puissance;
- b. Les coûts d'installation et d'entretien des bornes, ventilés par puissance;
- c. Les revenus tirés de l'utilisation des bornes, ventilés par puissance;
- d. Les investissements prévus pour atteindre les objectifs prévus dans le Plan pour une économie verte.

Réponse :

Le nombre de bornes disponibles ventilé par puissance

L'offre de recharge publique du Circuit électrique comprenait 1 425 bornes rapides à courant continu (BRCC) au 31 décembre 2025 selon la répartition suivante :

| Puissance de la borne | Nombre de BRCC au 31/12/2025 |
|-----------------------|---------------------------------|
| 25 kW | 35 |
| 50 kW | 550 |
| 100 kW à 160kW | 327 |
| 180 kW à 250 kW | 483 |
| 300 kW à 500 kW | 30 |
| Total | 1 425 |

Les coûts d'installation et d'entretien des bornes, ventilés par puissance

Les coûts moyens d'achat et installation, d'entretien et maintenance sont fournies pour l'année 2025 pour les modèles de bornes exploitées par le Circuit électrique dont Hydro-Québec est propriétaire.

| Puissance de la borne | Coûts d'achat et installation | Frais d'entretien et exploitation (annuel) |
|-----------------------|-------------------------------|---|
| 25 kW | 57 434 \$ | 3 794 \$ |
| 50 kW | 84 939 \$ | 2 454 \$ |
| 100 kW | 109 920 \$ | 3 723 \$ |
| 120 kW | 146 049 \$ | 7 620 \$ |
| 180 kW | 179 675 \$ | 8 322 \$ |
| 350 kW | 409 307 \$ | 20 670 \$ |
| 500 kW | 730 517 \$ | 25 654 \$ |

Les revenus tirés de l'utilisation des bornes, ventilés par puissance

Les revenus du Circuit électrique provenant de l'utilisation des bornes de recharge se sont élevés à 19,6 M\$ en 2025. Pour des raisons liées aux considérations commerciales et à la compétitivité du réseau, le Circuit électrique ne souhaite pas rendre publiques les données détaillées d'utilisation de ses bornes, ni la ventilation des revenus par niveau de puissance ou par région géographique.

HYDRO-QUÉBEC

Étude des crédits 2026-2027

Demandes de renseignements particuliers – Opposition officielle

Les investissements prévus pour atteindre les objectifs prévus dans le Plan pour une économie verte

Hydro-Québec prévoit investir au total 397 M\$ pour le déploiement de son réseau de 2 530 points de recharge rapides à courant continu (BRCC) d'ici 2030. Au 31 décembre 2025, des investissements totalisant 137 M\$ avaient déjà été réalisés depuis 2019 afin de soutenir le déploiement de ce réseau.

Le Circuit électrique prévoit également déployer 173 points de recharge pour véhicules moyens et lourds électriques, d'ici 2030, dont le financement s'appuie sur les budgets alloués annuellement par le gouvernement dans le cadre du Plan pour une économie verte (PEV).

Depuis 2022, Hydro-Québec maintient son engagement dans le programme de subventions visant le déploiement 4 500 bornes standards de niveau 2 destinées aux municipalités et aux communautés autochtones, représentant un investissement de 60 M\$ à l'horizon 2030.

Question 33

En ajoutant les mesures fiscales, les programmes d'Hydro-Québec et d'Énergir, ainsi que ceux du ministère, quelle est la somme combinée des déboursés du gouvernement pour soutenir la conversion du gaz naturel vers la biénergie pour les propriétaires de maisons et d'immeubles ?

Réponse :

Dans le but de financer des actions permettant la mise en place de la biénergie pour les clients résidentiels et commerciaux, une enveloppe budgétaire est allouée par le gouvernement du Québec dans le cadre du *Plan pour une économie verte 2030*.¹

Le gouvernement du Québec, Hydro-Québec et Énergir aident les clients dans leur conversion à la biénergie en leur offrant des subventions qui prennent en charge jusqu'à 80 % des surcoûts² liés à l'achat et à l'installation des équipements, notamment les thermopompes efficaces, pour récompenser les efforts de décarbonation.

En 2025, pour le marché résidentiel, Hydro-Québec a accordé environ 2,8 M\$ en appui financier pour l'installation de thermopompes chez les clients biénergie. Pour la clientèle affaires, l'aide financière versée a été de 3,3M.

De plus, Hydro-Québec verse à Énergir un montant destiné à équilibrer l'impact tarifaire pour les clients des deux distributeurs. Le montant estimé pour 2025 est de 2,3M\$³.

La somme combinée des mesures visant à soutenir la conversion du gaz naturel vers la biénergie dépendra directement du nombre de clients convertis à la biénergie.

Lien 1 : <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/environnement/publications-adm/plan-economie-verte/plan-mise-oeuvre-2023-2028.pdf>

Lien 2 : <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/environnement/publications-adm/plan-economie-verte/plan-mise-oeuvre-2024-2029.pdf>

Lien 3 : <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/environnement/publications-adm/plan-economie-verte/plan-mise-oeuvre-2025-2030.pdf>

Lien 4 : Site web d'Énergir, Calcul des subventions marché CI : <https://energir.com/fr/affaires/bienergie>,

¹ [Plan de mise en œuvre 2023-2028 du Plan pour une économie verte 2030](#) (p.56) : 266,6 M\$ prévus pour l'action 1.6.2.3 - Soutenir la conversion du gaz naturel vers l'électricité et la biénergie pour la gestion de la pointe. [Plan de mise en œuvre 2024-2029 du Plan pour une économie verte 2030](#) (p.17) : Le financement des programmes Chauffez vert et ÉcoPerformance se poursuit afin de soutenir les propriétaires de résidences et les entreprises qui souhaitent passer d'un chauffage fonctionnant à 100 % au gaz naturel à un système de chauffage fonctionnant majoritairement à l'électricité.

[Plan de mise en œuvre 2025-2030](#) (p.6 et p.50) traite des programmes Chauffez vert et ÉcoPerformance

² Pour les marchés de type commercial, institutionnel et résidentiel, voir les pages dédiées sur le site web d'Énergir ([Énergir | Subventions](#))

³ Hydro Québec ne dispose pas des déboursés effectués par Énergir et par le Ministère.

Étude des crédits 2026-2027

Demandes de renseignements particuliers – Opposition officielle

Site web d'Énergir, Calcul des subventions marché
résidentiel : <https://energir.com/fr/residentiel/bienergie>

Question 34

Concernant l'autoproduction d'électricité par les citoyens, les municipalités et les entreprises du Québec, veuillez fournir :

- a. Toute somme investie pour adapter et mettre à niveau les réseaux de transport et de distribution pour l'arrivée de cette technologie, veuillez ventiler par projet;
- b. Toutes les sommes investies en recherche ou en partenariat de recherche pour de nouvelles technologies, veuillez mentionner la liste des partenaires pour les différents projets;
- c. Toute somme investie pour favoriser l'utilisation de ces technologies.

Réponse :

a) Toute somme investie pour adapter et mettre à niveau les réseaux de transport et de distribution pour l'arrivée de cette technologie, veuillez ventiler par projet

Aucune somme n'a encore été investie spécifiquement pour adapter et mettre à niveau les réseaux de transport et de distribution en lien avec l'autoproduction d'électricité.

b) Toutes les sommes investies en recherche ou en partenariat de recherche pour de nouvelles technologies, veuillez mentionner la liste des partenaires pour les différents projets

Annuellement, Hydro-Québec investit plus de 130M\$ en recherche et développement via le Centre de recherche d'Hydro-Québec. Près de soixante-dix projets de R-D sont en développement et ceux-ci visent à répondre aux 5 priorités du plan d'action 2035, dont l'intégration de nouvelles technologies de production. Relativement à la liste de partenaires, l'information est sensible sur le plan commercial et de nature confidentielle. Cependant, nous pouvons affirmer que nous avons conclu plus de 40 partenariats d'industrialisation et de commercialisation issus de nos projets de recherche.

c) Toute somme investie pour favoriser l'utilisation de ces technologies.

Aucune somme n'a été déboursée en 2025 pour favoriser l'utilisation des technologies d'autoproduction. Toutefois, depuis avril 2026, un programme en efficacité énergétique est disponible visant à soutenir la clientèle résidentielle et d'affaires pour l'installation de panneaux solaires.

Le montant de la subvention est de 1000\$ / kW installé, jusqu'à un maximum 40 % des coûts admissibles. Ce qui correspond, pour la clientèle résidentielle, la puissance maximale est de 40kW et pour la clientèle affaires, de 1MW en fonction de la puissance maximale permise sur le réseau d'Hydro-Québec

Consultez les liens suivants pour y trouver les détails :

- de l'offre Solaire : <https://www.hydroquebec.com/a/energie-solaire/>
- de l'option de mesurage net pour autoproducteur : <https://www.hydroquebec.com/residentiel/espace-clients/tarifs/>

Question **35**

Concernant la production d'énergie nucléaire, veuillez fournir :

- a. Toutes les sommes investies pour mettre à niveau les installations existantes et les raisons pour ces investissements;
- b. Toutes les sommes investies en recherche ou en partenariat de recherche pour de nouvelles technologies, veuillez mentionner la liste des partenaires pour les différents projets.

Réponse :

Ces informations sont de nature confidentielle.

Question 36

Concernant la réfection des centrales hydroélectriques existantes, veuillez fournir :

- a. Les sommes investies pour la mise à niveau des installations ;
- b. La liste des installations visées ;
- c. Les raisons menant aux réfections ;
- d. L'impact prévu des investissements sur notre capacité de production d'électricité ;
- e. Toutes les sommes investies en recherche ou en partenariat de recherche pour de nouvelles technologies, veuillez mentionner la liste des partenaires pour les différents projets.

Réponse :

Nous vous invitons à consulter notre site Web pour la liste et le détail de nos différents projets.

<https://www.hydroquebec.com/projets/>. En voici quelques-uns :

[Réfection Outardes-2 \(2022-2028\)](#)

- Remplacer les groupes turbine alternateur de la centrale par de nouveaux groupes plus performants. Le scénario à l'étude prévoit un gain de total de 94 MW supplémentaires. Le coût est estimé à plus de 560 M\$.
- Lien : <https://www.hydroquebec.com/projets/outardes-2/>

[Réhabilitation de l'aménagement hydroélectrique de Carillon \(2023-2028\)](#)

- Rendre plus robuste et optimiser la puissance de Carillon. Également, un premier projet, le remplacement des groupes turbine-alternateur de la centrale, a été annoncé en octobre 2020 et suit son cours. La puissance installée après le projet est évaluée à 795 MW (puissance actuelle : 753 MW).
- Lien : <https://www.hydroquebec.com/projets/carillon/etudes-et-activites.html>

[Modernisation du complexe de Beauharnois-Les Cèdres](#)

- Assurer la pérennité du complexe.
- Lien : <https://www.hydroquebec.com/projets/beauharnois-les-cedres/>

[Réhabilitation de l'aménagement de Rapide-Blanc \(2020-2029\)](#)

- Remplacer les six groupes turbine-alternateur de la centrale et la réhabilitation des vannes des prises d'eau, des aspirateurs, de l'appareillage, des commandes, des services auxiliaires, des transformateurs auxiliaires et du bâtiment de la centrale.
- Lien : <https://www.hydroquebec.com/projets/rapide-blanc/>

[Réfection de la centrale de Bryson](#)

- Assurer la continuité des activités de la centrale.
- Lien : <https://www.hydroquebec.com/projets/projet-bryson/>

[Centrale de la Sainte-Marguerite-3](#)

- Augmenter la puissance de l'aménagement via l'ajout d'un 3e groupe turbine-alternateur dans la centrale existante

HYDRO-QUÉBEC

Étude des crédits 2026-2027

Demandes de renseignements particuliers – Opposition officielle

- Lien : <https://www.hydroquebec.com/projets/surequipementsm3/>

Question 37

Concernant les mesures d'optimisation demandée par le ministère des Finances, veuillez détailler :

- a) La liste des mesures mises en place par la Société;
- b) L'impact financier de chacune des mesures.

Réponse :

L'efficacité intégrée dans les diverses activités de la chaîne de valeur et les activités de soutien représente une réduction des charges d'exploitation de près de 450 M\$ sur la période, soit 3,6 % en moyenne par année. Ces cibles ambitieuses sont le reflet de la volonté d'Hydro Québec, en lien avec la priorité no 5 de son Plan d'action 2035, de devenir une organisation agile, innovante et transparente et ce dans un contexte où les besoins sont importants et essentiels à la mise en œuvre du Plan d'action 2035. Ces cibles d'efficacité ont été fixées par activité et modulées en fonction des priorités de l'entreprise, des objectifs du Plan d'action 2035, ainsi que du potentiel d'efficacité estimé de chaque activité.

Référence

R-4305-2025 Charges d'exploitation et autres coûts communs – Transport et Distribution:

https://www.regie-energie.qc.ca/fr/participants/dossiers/R-4305-2025/doc/R-4305-2025-B-0011-Dem-Piece-2025_07_31.pdf (p. 12 et 13)

© Hydro-Québec, 2026
Équipe –Affaires gouvernementales
Tous droits réservés

